



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

Description

L'enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA) est une enquête réalisée auprès des personnes qui ont obtenu un diplôme auprès d'une haute école universitaire, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique. Depuis 2001, l'enquête est menée tous les deux ans par l'OFS. Son objectif principal est de déterminer la situation sur le marché du travail et l'évolution professionnelle des diplômés des hautes écoles un an et cinq ans après les études.

Résultats publiés :

Taux de chômage au sens du BIT, taux d'entrée dans la vie professionnelle, adéquation entre l'emploi et le niveau de formation, situation dans la profession, rapports de travail à durée déterminée, taux d'occupation, raisons du temps partiel, sous-/sur-emploi, revenu professionnel, etc.

Croisés avec le type de haute école, le niveau d'examen, le domaine d'études, le sexe, la catégorie d'âge, le lieu de scolarisation, la haute école, les grandes régions.

Méthodologie

Enquête exhaustive par panel auprès des titulaires d'un master, d'une licence, d'un diplôme, d'un bachelor ou d'un doctorat. La première enquête (une année après l'obtention du diplôme) s'adresse à toutes les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles reconnues par la Confédération. La seconde enquête (cinq ans après l'obtention du diplôme) ne porte plus que sur les personnes diplômées des hautes écoles qui ont participé à la première enquête. Les titulaires d'un bachelor qui ont commencé un master sont exclus de la deuxième enquête. Enquête par questionnaire en ligne. L'instrument d'enquête est adapté selon le type d'examen final. La participation est facultative.

Disponible depuis :

1977: première enquête auprès des personnes nouvellement diplômées des hautes écoles universitaires par l'Association Suisse pour l'Orientation Universitaire (ASOU)

1993: première enquête auprès des personnes nouvellement diplômées des écoles spécialisées supérieures ou des hautes écoles spécialisées

1998: l'Office fédéral de la statistique reprend la direction du projet

2001: l'Office fédéral de la statistique reprend la responsabilité de la réalisation des relevés de données

2002: première enquête par panel («deuxième enquête») auprès des personnes ayant pris part à la première enquête en 1999

Adaptation de la méthode d'enquête en 2005 : en plus de la version du questionnaire papier, il est également possible de remplir le questionnaire en ligne. Depuis 2009, l'enquête est exclusivement réalisée en ligne. Depuis 2007, suite à la réforme de Bologne, les personnes nouvellement diplômées des niveaux bachelor et master sont aussi interrogées.

Nombre d'interviews réalisés pour la première enquête :

- jusqu'en 2007 : environ 15'000

- 2009-2011 : environ 21'000

- 2013-2017 : environ 30'000

- depuis 2019 : environ 33'000

Nombre d'interviews réalisés pour la deuxième enquête :

- Jusqu'en 2017 : environ 11'000

- Depuis 2019 : environ 14'000

Caractères relevés :

- Indications sur les études
- Passage de la formation à la vie professionnelle
- Situation professionnelle un et cinq ans après la fin des études
- Parcours professionnel depuis la fin des études
- Formation professionnelle et continue
- Evaluation subjective du parcours professionnel
- Indications sur la personne et sa situation de vie actuelle

Depuis 2021, chaque questionnaire comporte un module pouvant être adapté à des thèmes spécifiques.

Date du relevé :

Tous les deux ans : deuxième trimestre (enquête cinq ans après les études) et quatrième trimestre (enquête une année après les études).

Périodicité de publication :

Tous les deux ans

Degré de régionalisation :

Suisse/étranger et grande région

Appariements utilisés :

Banque de données des étudiants et diplômes du système d'information universitaire suisse (SIUS), statistique de la population et des ménages (STATPOP), registre de la Centrale de compensation (CdC), registre des entreprises et des établissements (REE), relevé des analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB).

Qualité des données statistiques :

L'intervalle de confiance informe sur la qualité de l'estimation des fréquences relatives (%). Pour le taux de chômage au sens du BIT, l'intervalle de confiance de 95% se situe selon le type de haute école et le niveau d'examen entre +/- 0.2 et +/- 0.9 autour de la valeur estimée (résultats première enquête 2021).

Politique de révision

Révisions méthodologiques :

Révisions méthodologiques réalisées selon les besoins (par ex. révision des sources).

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec des instituts de sondage

Renseignements :

Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA)

+41 58 463 64 26

absolventen@bfs.admin.ch
